



MAIA
SUD MANCHE

L'intégration des acteurs
pour l'autonomie
des personnes âgées

Projet de territoire

Parcours de vie et de santé

Personnes en perte d'autonomie

Organisation de professionnels

Concertation

Guichet intégré

Gestion de cas

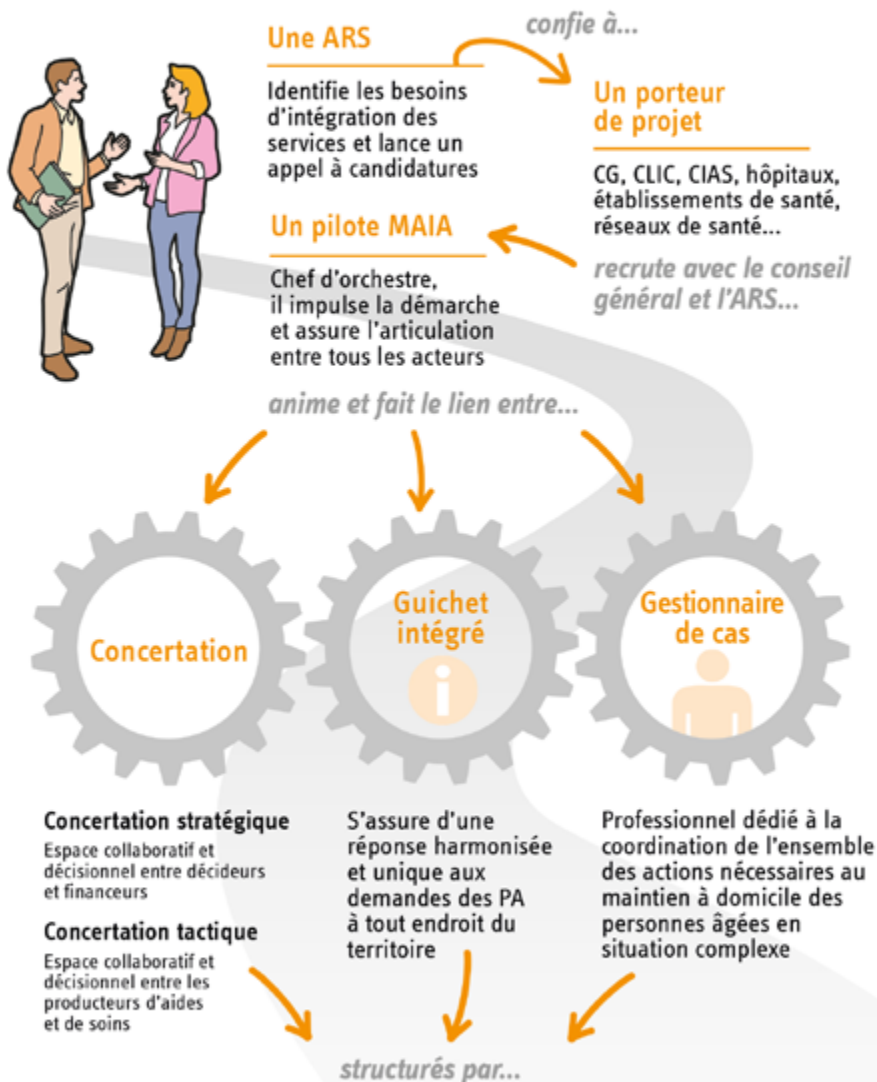
Outils communs

Réponse harmonisée

Le principe d'intégration

L'INTÉGRATION

Mise en place d'un nouveau modèle d'organisation
et mise en synergie des ressources et acteurs
des champs sanitaire, social et médico-social



MAIA : c'est quoi ?



C'est une **M**éthode d'**A**ction pour
l'**I**ntégration des services d'aide et de
soins dans le champ de l'**A**utonomie.

Ce n'est donc ni un service, ni un dispositif.

Il s'agit d'un **projet** conduit par un **pilote** sur un **territoire**.

La méthode MAIA est portée par l'Agence Régionale de Santé de Normandie (ARS) et soutenue par le Conseil Départemental de la Manche.

La MAIA est une **méthode de travail** visant l'**efficacité du parcours de vie et de santé des personnes en perte d'autonomie** sur un territoire, ici le Sud Manche. Cette méthode est conduite par un pilote, avec l'ensemble des partenaires des champs sanitaire, médico-social et social de son territoire.

L'intégration conduit tous les acteurs à co-construire leurs moyens d'action, leurs outils collaboratifs, et *in fine* à partager les actions elles-mêmes et la responsabilité de leur conduite.



Objectifs de la méthode

La finalité recherchée par la méthode MAIA se résume ainsi : **comment mieux accompagner les services et professionnels afin que ces derniers puissent aisément s'adapter aux besoins de la personne et non l'inverse ?**

L'objectif principal de la méthode est de construire des parcours de vie et de santé, pour les personnes en perte d'autonomie, en remédiant aux ruptures de prises en charge constatées par les acteurs du terrain.

Deux instances de concertation décisionnelles (Table de concertation Stratégique et Table de concertation Tactique) co-construisent le projet territorial de santé, au regard du diagnostic réalisé par le pilote MAIA, en validant des objectifs prioritaires. En co-responsabilité, les acteurs s'engagent à les décliner en actions à moyen et long terme.

Le diagnostic posé a notamment mis en avant **une méconnaissance de certaines offres de services du territoire**, par des professionnels des champs sanitaire, médico-social et social.

Cette méconnaissance occasionne des ruptures de prises en charge et **une utilisation insuffisamment optimisée de certaines ressources du territoire.**



Objectifs de la méthode

L'Agence Régionale de Santé de Normandie et le Conseil Départemental de la Manche, au travers des objectifs fixés au pilote MAIA, ont souhaité la **mise en commun d'outils et l'échange de pratique** des professionnels au service de l'amélioration de l'accueil des personnes en perte d'autonomie et de leur famille.

Boîte à outils

Des outils d'information
communs

Des outils d'orientation
uniques



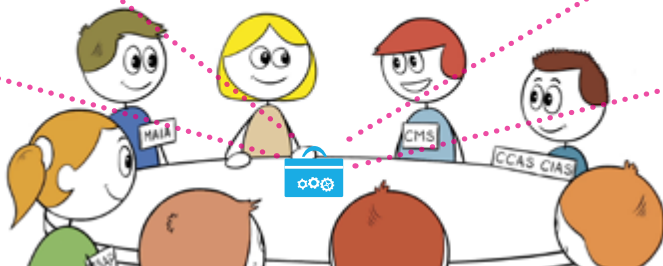
Référentiel des missions
(Qui fait quoi ?)



Formulaire
d'orientation unique



Annuaire
partagé des
ressources



Commission
d'orientation
pluridisciplinaire
territoriale

Le guichet intégré



L'enjeu principal est « d'offrir le bon service, au bon endroit, au bon moment, par la bonne personne, de façon efficace et efficiente ».

Pour que tous les Manchois puissent trouver une réponse dans un accueil social de proximité, les membres de la Table Stratégique départementale et les adhérents à la Table Tactique Sud Manche ont souhaité la mise en place de sessions de sensibilisation à l'accueil, l'information et l'orientation des personnes en perte d'autonomie, pour les professionnels du territoire.

Ainsi, des outils d'information, d'orientation, de coordination et de liaison partagés ont été créés, par et pour les partenaires du territoire Sud Manche, et validés en instances de concertation.

- L'objectif prioritaire est de fournir à tout endroit du territoire, une réponse harmonisée et adaptée aux besoins des personnes en perte d'autonomie et de leur famille, en les orientant vers les ressources adéquates du territoire.

Le guichet intégré

C'est pourquoi les professionnels, travaillant auprès des personnes en perte d'autonomie, seront dotés :

- des mêmes outils,
- des mêmes réponses à apporter,
- des mêmes modalités d'orientation vers les services et/ou prestations du territoire.

Ces professionnels sensibilisés seront en mesure de **mieux repérer** les situations fragiles et de **solliciter un professionnel expert** de l'évaluation et/ou de la coordination, si besoin.

Ainsi, sur le Sud Manche, les personnes en perte d'autonomie et leur famille obtiendront **une réponse adaptée** à leurs besoins et seront **mieux orientées** vers les services appropriés du territoire.

► C'est passer d'un guichet unique à un guichet dit intégré.



La gestion de cas

La gestion de cas est un accompagnement de proximité personnalisé, sur le long terme, pour les situations les plus complexes au domicile.

Le gestionnaire de cas est un professionnel dédié, qui offre sur le long terme un suivi intensif, fréquent et continu aux personnes âgées dont le maintien à domicile est possible, mais compromis par une multiplicité de champs à articuler. Il devient le référent de la personne âgée, dont il porte le projet de vie. Il est également l'interlocuteur privilégié de son entourage et des professionnels.

Sa fonction l'amène à être **au cœur de la coordination** des acteurs des champs sanitaire, médico-social et social, avec lesquels il optimise l'accompagnement de la personne âgée, sans se substituer à leur mission.

L'analyse des situations suivies par les gestionnaires de cas a mis en lumière **la grande diversité des besoins des personnes, le non-recours ou le recours souvent trop tardif aux services d'aides et de soins, la difficulté pour les services de s'adapter aux fluctuations des besoins, notamment en phase aiguë, et la problématique de la transmission des informations entre professionnels.**

L'équipe

- Pluridisciplinaire (3 ETP) : travailleur social, infirmière, ergothérapeute.
- L'équipe est la même depuis l'ouverture de la MAIA Sud Manche, en 2014, ce qui est un gage de qualité pour les personnes accompagnées et les professionnels du territoire.
- Les gestionnaires de cas participent en alternance aux Tables Taciques, à certains groupes de travail du territoire et régionaux, et mensuellement aux Réunions d'Information et de Coordination organisées par les 2 CLIC du territoire.

La gestion de cas

File active au 31/12/2017

- En 2017 :

- . 106 demandes, 64 inclusions, 42 suivis clôturés, 36 rejets.
- . 141 personnes suivies (soit 47/ETP), 8 personnes en liste d'attente.

- Depuis 2014 :

- . 313 demandes, 200 personnes accompagnées, 101 suivis clôturés, 96 rejets.

Modalités d'inclusion

- De novembre 2014 à août 2017 : réunion d'équipe hebdomadaire

- . MAIA Sud Manche (pilote, gestionnaires de cas)

- De septembre à décembre 2017 : comité d'inclusion pluridisciplinaire

(2ème et 4ème jeudi du mois)

- . MAIA Sud Manche (pilote, gestionnaires de cas)
- . UMOEG du centre hospitalier Avranches-Granville (gériatre, infirmier(ère), ergothérapeute, assistant(e) social(e))
- . EMPPA du centre hospitalier de l'Estran (infirmier(ère))

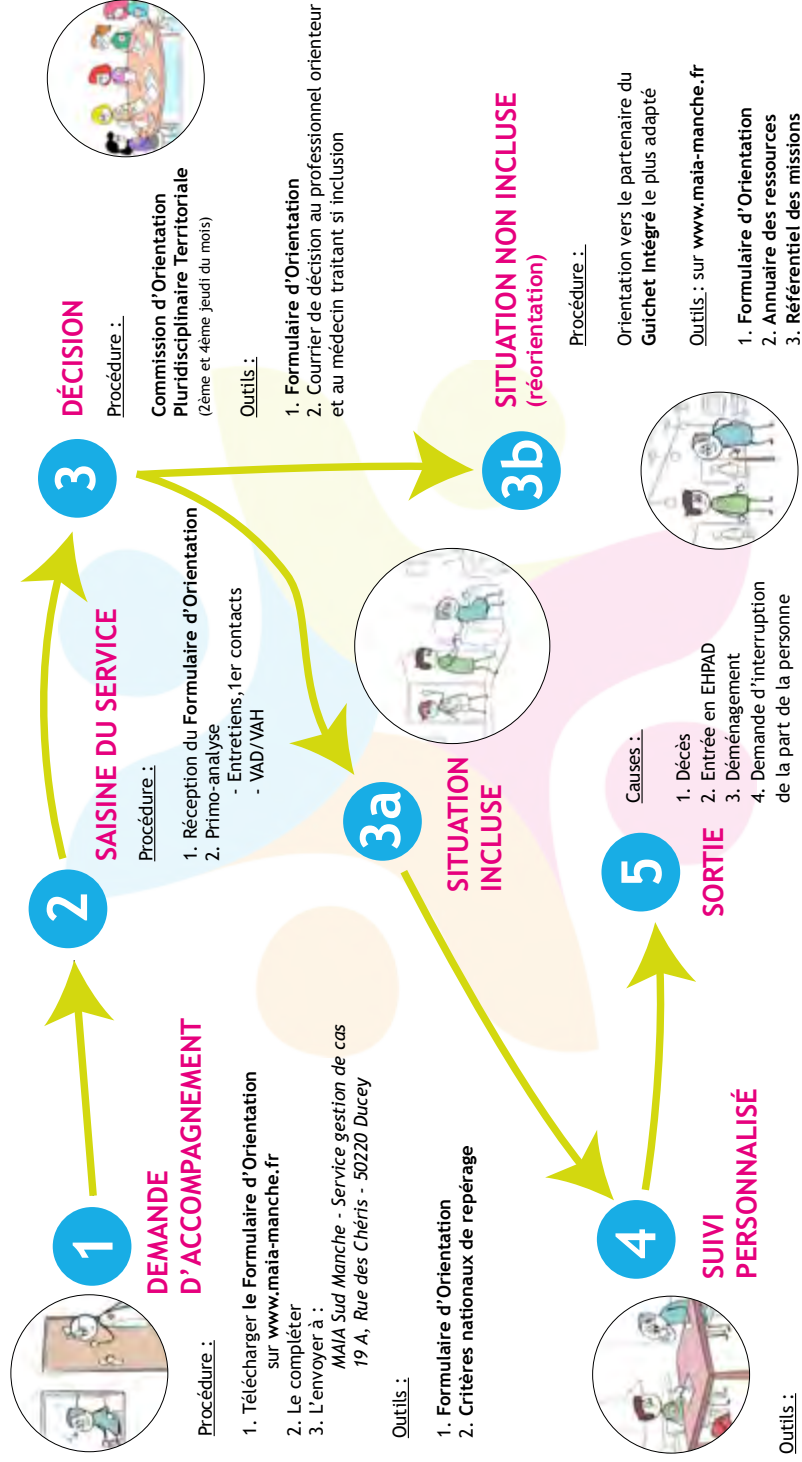
- Depuis janvier 2018 : commission d'orientation pluridisciplinaire territoriale

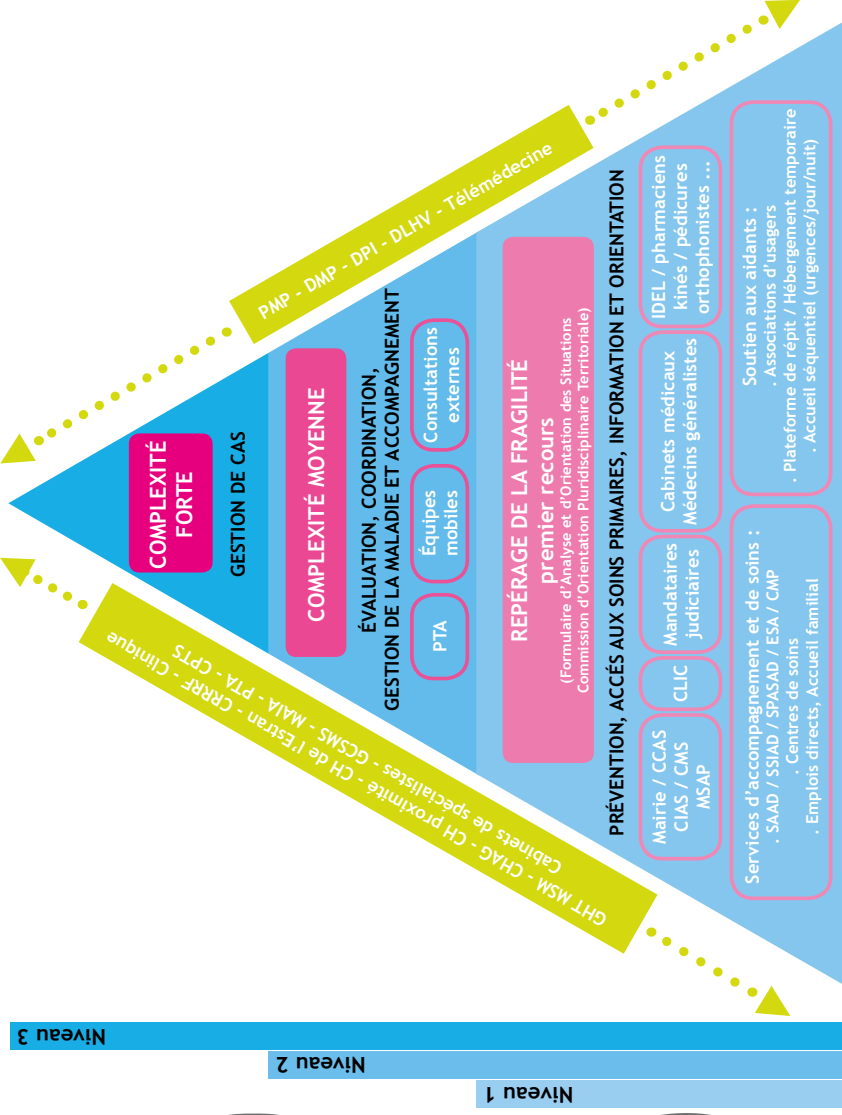
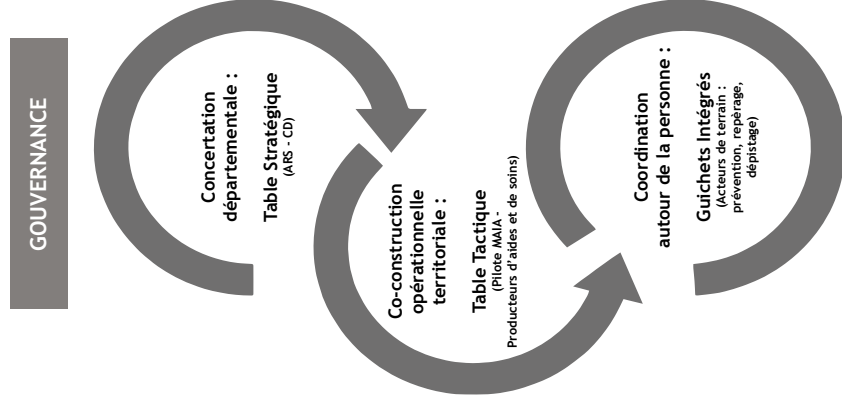
(2ème et 4ème jeudi du mois)

- . MAIA Sud Manche (pilote, gestionnaires de cas)
- . UMOEG du centre hospitalier Avranches-Granville (gériatre, infirmier(ère), ergothérapeute, assistant(e) social(e))
- . EMPPA du centre hospitalier de l'Estran (infirmier(ère))
- . PTA Sud Manche (infirmier(ère))



Procédure d'accompagnement en service de gestion de cas







www.maia-manche.fr

Le site officiel des MAIA du département

Un outil d'information collaboratif élaboré
PAR et POUR vous PROFESSIONNELS !

Des outils
d'information
communs :

- . L'annuaire unique des ressources
- . Le référentiel des missions (Qui fait quoi ?)
- . Les actualités gérontologiques

Des outils
d'orientation
uniques :

- . Le formulaire d'orientation
- . La commission d'orientation pluridisciplinaire territoriale

Les projets partagés
du Sud Manche

déclinés en
5 thématiques

La gestion
de cas





Référentiel des missions*

« Qui fait quoi ? »

*Consultable sur www.maia-manche.fr

Elaboré par un comité de pilotage, le référentiel réunit l'ensemble des ressources gérontologiques des champs sanitaire, social et médico-social du département de la Manche.

Le comité de pilotage : Conseil Départemental de la Manche, CPAM de la Manche, CARSAT Normandie, MSA Côtes Normandes, ADMR Manche, UNA Manche, RSVA, Pôle Sénior de Granville, CRRRF Le Normandy, EMPPA / EMPE, MSAP de Villedieu Intercom, SSIAD de Cérences, UDAF de la Manche et MAIA du département de la Manche.



Destiné aux professionnels, il a pour ambition de donner une **meilleure lisibilité à l'offre de services présente sur le territoire**. Il permet à chaque professionnel d'apporter à tout moment, une réponse adaptée, harmonisée et complète aux besoins des personnes de plus de 60 ans et à leurs proches, en s'appuyant sur le même référentiel.

L'offre de services présentée selon 8 besoins :

- . Soins et traitements
- . Soutien et accompagnement à domicile
- . Améliorer son logement et faciliter le parcours résidentiel
- . Transport
- . Lien social et actions de prévention
- . Répit et accompagnement pour l'aidant
- . Accompagnement social, administratif, accès aux droits et aux soins
- . Informations juridiques

Notes personnelles

This image shows a full page of white paper with horizontal dashed lines, typical of primary-ruled notebook paper. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

Glossaire

ADMR : Aide à Domicile en Milieu Rural

ARS : Agence Régionale de Santé

CARSAT : Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail

CHAG : Centre Hospitalier Avranches Granville

CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination

CMP : Centre Médico-Psychologique

CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie

CPTS : Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

CRRRF : Centre Régional de Rééducation et de Réadaptation Fonctionnelle

DLHV : Dossier de Liaison et Habitudes de Vie

DMP : Dossier Médical Partagé

DPI : Dossier Patient Informatisé

EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

EMPE : Equipe Mobile spécialisée Précarité Exclusion

EMPPA : Equipe Mobile de Psychiatrie de la Personne Agée

ESA : Equipe Spécialisée Alzheimer

ETP : Equivalent Temps Plein

GHT : Groupement Hospitalier de Territoire

MAIA : Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie

MSA : Mutualité Sociale Agricole

MSAP : Maison des Services Au Public

PMP : Projet Médical Partagé

PTA : Plateforme Territoriale d'Appui

RSVA : Réseau de Services pour une Vie Autonome

SAAD : Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile

SPASAD : Service Polyvalent d'Aide et de Soins À Domicile

SSIAD : Service de Soins Infirmiers À Domicile

UDAF : Union Départementale des Associations Familiale

UMOEG : Unité Mobile d'Orientation et d'Evaluation Gériatrique

UNA : Union Nationale de l'Aide, des soins et des services aux domiciles

VAD : Visite À Domicile - **VAH** : Visite À l'Hôpital



L'intégration des acteurs
pour l'autonomie
des personnes âgées



Pilote MAIA

Fanny ANFRAY

Tél : 02 33 48 27 01

f.anfray.pilote@maiasudmanche.fr

Assistant MAIA

Sébastien MONTIER

Tél : 02 33 48 27 01

accueil@maiasudmanche.fr

Service de gestion de cas

Vincent GOUIN

Mob : 06 38 63 68 18

v.gouin.gc@maiasudmanche.fr

Elodie MAUCHAUFFÉE

Mob : 06 32 59 81 14

e.mauchauffee.gc@maiasudmanche.fr

Faustine FONTAINE

Mob : 06 32 59 80 41

f.fontaine.gc@maiasudmanche.fr

Pour toute demande d'accompagnement par le service de gestion de cas
sur le territoire du Sud Manche,

Pour vous professionnels

- UN SEUL NUMERO : **02.33.48.27.01**

- UN FORMULAIRE UNIQUE D'ANALYSE ET D'ORIENTATION
DES SITUATIONS DE PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE

À télécharger sur : www.maia-manche.fr
Et à renvoyer par courrier :

MAIA Sud Manche
19A, rue des Chéris
50220 DUCEY-LES CHÉRIS